

**DES PROMESSES DE CAMPAGNE... A LA REALITE...**

Ce premier Bulletin Municipal de la nouvelle municipalité est l'occasion pour nous d'une première prise de parole publique depuis les élections.

Félicitons d'abord la liste Ensemble à Gometz et souhaitons-leur de réussir ce mandat pour le bien de l'ensemble des Castelgometziens.

Remercions ensuite les 26,81 % de Castelgometziens qui en nous apportant leur suffrage nous ont offert une preuve de confiance.

Nous les invitons à rejoindre l'association **Gometz Uni & Solidaire** dont l'objet sera de soutenir l'action et la réflexion de nos 3 élus et de réfléchir ensemble au devenir de notre commune...

Les 3 élus de Gometz Uni et Solidaire s'attacheront à faire vivre une opposition constructive au sein du nouveau conseil municipal : ils approuveront toutes les mesures allant dans le sens du programme qu'ils ont défendu et n'hésiteront pas à rappeler à la nouvelle majorité ses promesses et ses engagements de campagne lorsque ceux-ci nous paraissent aller dans le bon sens...

Deux mois après les élections, force est de se poser quelques questions quant au degré de préparation de la nouvelle équipe qui semble débordée par le temps et la quantité de travail !

Est-ce par amateurisme et inexpérience que se multiplient les bévues et les ratés ?

Il est trop tôt pour en juger même si quelques évidences s'imposent !

Certaines promesses de campagne concernant la transparence, la communication et la Démocratie Locale tardent à être mise en œuvre. Veillons à ce qu'elles ne tombent pas dans l'oubli.

**Promesse de Campagne** : « Le bureau municipal sera ouvert aux élus de l'opposition, en particulier pour les bureaux de préparation aux conseils municipaux, pour permettre une accessibilité aux informations, aux dossiers et aux débats. »

→ Les élus de l'opposition ont certes été conviés... mais pas en bureau municipal. Nous avons été reçus 30 minutes avant chacun des deux conseils municipaux, sur un coin de table...

→ Nous n'avons jamais été reçus par Mme La Maire, ni présentés aux élus ou au personnel communal. Disposerons-nous de locaux pour travailler ? Participerons-nous aux bureaux municipaux ? Quand et comment sera rédigé le « règlement intérieur » du conseil municipal, certes facultatif, qu'on nous promet depuis le 1<sup>er</sup> jour ?

→ Nous ne sommes pas prévenus des événements ou cérémonies : dates et ordre du jour des conseils communautaires (17 Avril et 15 Mai), cérémonie du 8 Mai,...

→ Nous sommes incomplètement informés (1 conseiller sur 3) de la tenue de réunions...

→ Nous sommes prévenus 5 jours avant la date butoir de la mise sous presse d'un bulletin municipal...

**Promesse de Campagne** : « Faire connaître les dossiers traités au niveau intercommunal (La CAPS) et préparer les votes importants à la CAPS avec les délégués de notre commune en concertation avec les habitants (organisation d'une soirée débat) »

→ **17 Avril 2014, élection du Président de la CAPS...** Notre Maire est absente ! (en vacances ?) Le 1<sup>er</sup> adjoint vote pour 2... Pour qui ? David ROS ? Paul LORIDANT ? Grégoire DE LASTEYRIE ? ou Michel BOURNAT ? ou encore le choix de Gometz le Châtel s'est-il porté sur le vote blanc ? Nous aurions aimé en être informés tout comme l'ensemble des Castelgometziens qui ont le droit de connaître le choix de leurs élus !

→ **15 Mai 2014, choix des vices présidences, des délégations...** Conseil communautaire important s'il en est ! Le nouveau Président UMP, Michel BOURNAT, ayant précisé dès son discours d'investiture qu'il entendait tendre la main aux petites communes et aux élus d'opposition, y compris ceux qui ne sont pas délégués communautaires...

Que compte faire la majorité municipale ? Quelles Vices Présidences compte-t-elle demander ? Quelles délégations demandera-t-elle ? Envisage-t-elle de proposer aux élus non communautaires et d'opposition de

participer aux réunions de préparation des conseils (commissions) comme le faisaient précédemment les autres petites communes ? À l'heure où nous rédigeons ces lignes (3 jours avant le conseil), nous n'en savons rien !

**Promesse de Campagne** : « Droit des citoyens à l'information avec : Principe de libre accès à l'information, le secret doit être l'exception, Utilisation du site internet de la commune, facilitation de l'accès à tous les compte-rendus des comités, conseils..., Utilisation du journal municipal (se rappeler que l'accès à internet n'est pas une évidence pour tous), Droit à la parole dans le journal municipal et le site pour les associations et les élus d'opposition, Partage au maximum de l'information pour éviter de créer des « groupes d'initiés ». »

→ L'information et la transparence ne sont pas à l'ordre du jour :

- Comment et sur quels critères les membres non élus du CCAS ont-ils été choisis ?
- Comment et sur quels critères les associations et autres personnes ont-elles été choisies pour discuter et travailler à la réforme des rythmes scolaires ?
- À ce jour, seul le compte rendu du conseil municipal du 28 Mars est consultable... et encore, il ne s'agit pas du compte rendu exhaustif mais du Procès-Verbal des délibérations, ce qui offre un intérêt discutable et ne rend pas compte des débats et prise de parole...
- Aucun compte rendu du conseil communautaire n'est disponible sur le site de la Mairie où nous apprenons que Mmes BOCS et KOEHLIN CAMBER sont encore élues !

Nous pourrions poursuivre à l'envie cette liste tant notre attente est grande et notre impatience grandissante ! Pour l'heure, nous modérons notre ardeur et mettons cela sur le compte du manque de préparation, de la mauvaise connaissance des dossiers et d'une implication sans doute encore désordonnée.

NB : N'ayant aucune information sur le contenu du journal lors de la rédaction de ces lignes, il est possible que certaines de nos interrogations y trouvent leurs réponses.



Les élus **Gometz Uni & Solidaire**  
Ch. BOCS, O. LEGRAS et G. THOMASSET